



## Extrait de délibération

Identifiant  
2019-03-02

### Comité syndical 11 mars 2019 – Parthenay

L'An Deux Mille dix neuf le onze mars à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.  
M. Jean-Claude Guérin a été désigné secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 5 mars 2019

**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants

**Présents :** 17 titulaires / 0 suppléant

**Absents, excusés :** 14 titulaires / 31 suppléants

**Votants :** 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal	FOUILLET Olivier, COIFFARD Jean-François,		
Parthenay-Gâtine	BELY Françoise, CUBAUD Olivier, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, BOUCHER Hervé-Loïc, DIEUMEGARD Claude, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ALBERT Philippe	BRESCIA Nathalie, GILBERT Véronique, De TALHOUET ROY Hervé, ROUVREAU Laurent , BERGEON Patrice		
Val de Gâtine	BARANGER Johann, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, OLIVIER Pascal, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul	RIMBEAU Jean-Pierre, GUERIT Jean-Philippe, BASTY Jean-Pierre, EVRARD Elisabeth, , LEMAITRE Thierry, MINEAU Nadine, MORIN Joël		

#### ▫ **Approbation du compte de gestion du budget principal 2018 du PETR du Pays de Gâtine**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2018,

Monsieur le Président informe le comité syndical que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 du budget principal du PETR a été réalisée par le Trésorier de Parthenay-Gâtine.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif du PETR.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du Trésorier,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve le compte de gestion du Trésorier de Parthenay-Gâtine pour l'exercice 2018 du budget principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif du PETR pour le même exercice.

- dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD